

Angliers

Béarn

Belleterre

Duhamel-Ouest

Fugèreville

Guérin

Kipawa

Laforce

Laniel (TNO)

Latulipe-et-  
Gaboury

Laverlochère

Lorrainville

Moffet

Nédélec

Notre-Dame-  
du-Nord

Rémigny

St-Bruno-  
de-Guigues

St-Édouard-  
de-Fabre

St-Eugène-  
de-Guigues

Témiscaming

Ville-Marie

MRC de  
Témiscamingue



MRC de Témiscamingue

## SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

PROBLÉMATIQUE D'AMÉNAGEMENT

PREMIÈRE (1<sup>RE</sup>) DES QUATRE (4) PARTIES

25 AVRIL 2012

Municipalité Régionale de Comté de Témiscamingue

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209

Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

Téléphone : 819 629-2829

Télécopieur : 819 629-3472

Courriel : [mrc@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:mrc@mrctemiscamingue.qc.ca)

Site Internet : [www.mrctemiscamingue.qc.ca](http://www.mrctemiscamingue.qc.ca)



(MRCT, 18 mai 2012 / dd/fa)

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES .....	I
LISTE DES TABLEAUX .....	I

---

AVANT-PROPOS .....	1
1) LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE .....	2
2) MILIEU PHYSIQUE .....	4
2.1) Géologie .....	4
2.2) Hydrographie .....	6
2.3) Climat.....	7
3) PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES.....	10
4) OCCUPATION DU TERRITOIRE .....	13
4.1) Utilisation du sol et potentiel.....	13
4.2) Zones de contraintes.....	18
4.3) Sites d'intérêt .....	22
5) RÉGLEMENTATIONS LOCALES ET GOUVERNEMENTALES .....	24
6) DÉCOUPAGES ADMINISTRATIFS .....	24
7) ACTIVITÉS SOCIOÉCONOMIQUES .....	27
7.1) Agriculture.....	27
7.2) Forêt.....	29
7.3) Tourisme.....	30
7.4) Services à la population.....	32

## LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE LA MRCT .....	3
FIGURE 2 : CARTE OROGRAPHIQUE.....	5
FIGURE 3 : PRÉCIPITATIONS ANNUELLES MOYENNES.....	9
FIGURE 4 : DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF DU MRNF-FORÊTS.....	26
FIGURE 5 : RÉSEAUX DE SENTIERS DE VÉHICULES HORS ROUTE EXISTANTS ET PROJETÉS .....	31

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : ENSOLEILLEMENT (HEURES / MOIS) .....	7
TABLEAU 2 : ENSOLEILLEMENT (PÉRIODE DE CULTURE) (HEURES / MOIS).....	8
TABLEAU 3 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION, 1971-2006 .....	11
TABLEAU 4 : PERSPECTIVES DE LA POPULATION DE LA MRCT PAR GROUPE D'ÂGE, 2006-2026 .....	12
TABLEAU 5 : PERSPECTIVES DU NOMBRE DE MÉNAGES PAR GROUPE D'ÂGE POUR LA MRCT.....	12
TABLEAU 6 : CLASSEMENT DES SOLS SELON LEUR POTENTIEL AGRICOLE .....	14
TABLEAU 7 : NOMBRE DE CHALETS, DE CAMPS DE CHASSE ET DE MAISONS MOBILES, 2010 .....	16
TABLEAU 8 : CAPACITÉ DE SUPPORT THÉORIQUE DE CERTAINS LACS, 2006 .....	17
TABLEAU 9 : PARCS À RÉSIDUS MINIERES .....	19
TABLEAU 10 : SITES DE RÉCEPTION DES DÉCHETS.....	20
TABLEAU 11 : TERRAINS CONTAMINÉS PAR DES HYDROCARBURES.....	21
TABLEAU 12 : HABITATS FAUNIQUES .....	23
TABLEAU 13 : SUPERFICIE DES TERRITOIRES AYANT UN STATUT GOUVERNEMENTAL PARTICULIER.....	24
TABLEAU 14 : NOMBRE D'ENTREPRISES AGRICOLES PAR TYPE DE PRODUCTION, 2006 (STATISTIQUE CANADA).....	28
TABLEAU 15 : LISTE DES ÉQUIPEMENTS IMPORTANTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, 2009 .....	33
TABLEAU 16 : LISTE DES ÉQUIPEMENTS IMPORTANTS LIÉS À L'ÉDUCATION, 2010 ....	34
TABLEAU 17 : LISTE DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS IMPORTANTS (SALLES DE SPECTACLES, MUSÉES, BIBLIOTHÈQUES, ETC.), 2009 .....	35
TABLEAU 18 : LISTE DES COMMERCES ET INDUSTRIES, 2009 (D'APRÈS LE SCHÉMA DE SÉCURITÉ INCENDIE : RISQUES ÉLEVÉS).....	37

## **AVANT-PROPOS**

Ce document présente la première des quatre (4) parties du schéma d'aménagement et de développement (SAD). Traitant de la problématique d'aménagement du territoire de la MRC de Témiscamingue, cette partie met en relief les points forts et les points faibles en matière d'aménagement du territoire et de développement socioéconomique de la MRCT.

Bien connaître le territoire de notre MRC, sa transformation, ses tendances et la part active des différents acteurs de la région permet de formuler les grandes orientations vers lesquelles notre devenir dépendra.

La problématique d'aménagement du territoire établit donc la base à partir de laquelle s'appuient successivement les trois (3) autres parties du SAD :

- Le schéma d'aménagement et de développement et ses éléments de contenu;
- Le document complémentaire;
- La vision stratégique et le plan d'action.

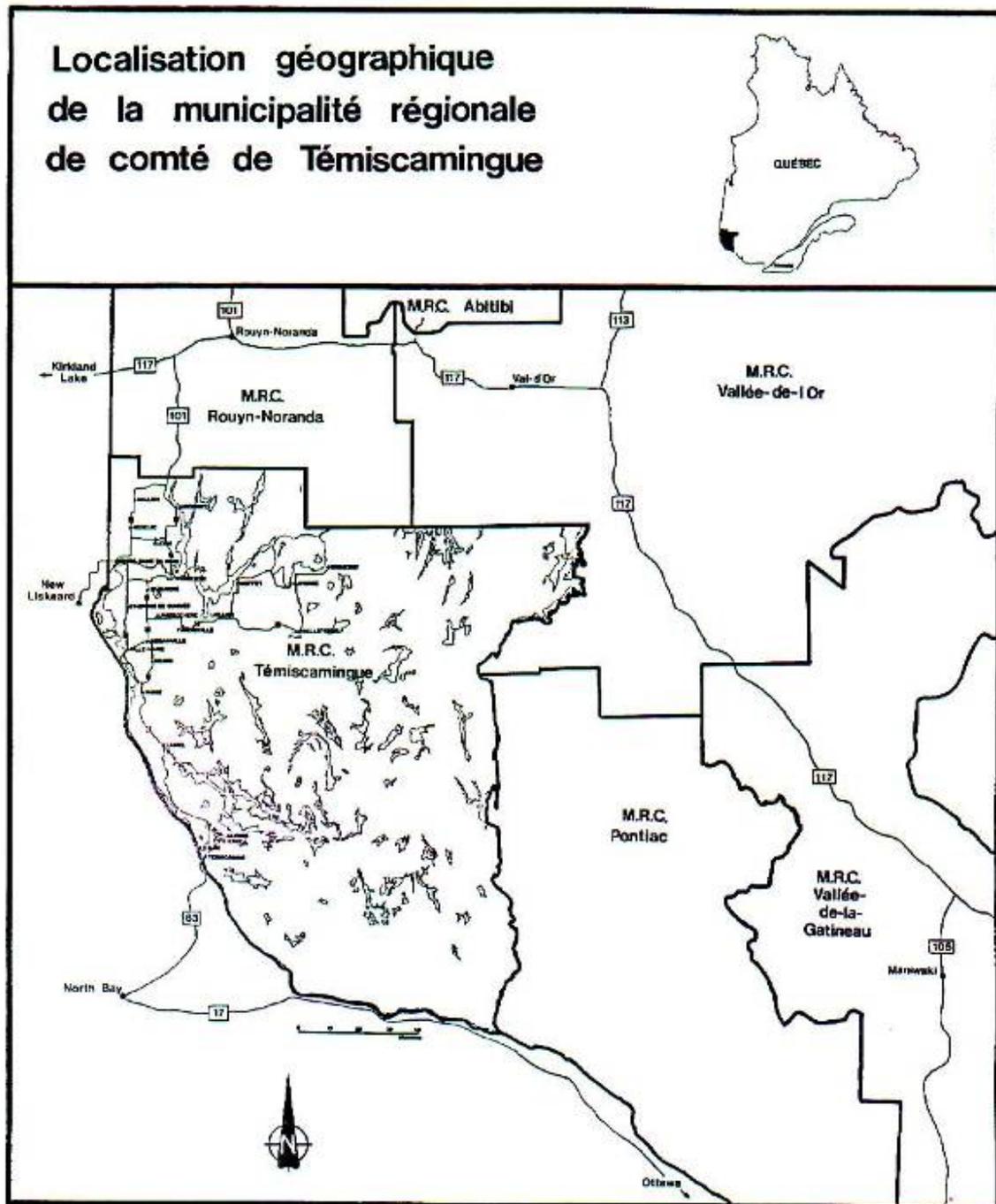
## 1) LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

La région du Témiscamingue se situe à l'extrême ouest de la province de Québec, soit plus particulièrement au sud de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue dont elle fait entièrement partie. Contrairement à la perception des Québécois qui le place dans les régions nordiques de la province, le Témiscamingue se compare en latitude à la région de Québec (Ville-Marie n'est qu'à 58 km plus au nord que Québec) (voir figure 1). La rivière des Outaouais et le lac Témiscamingue, correspondant à la frontière Québec-Ontario, limitent la MRC de Témiscamingue dans la majorité de sa partie ouest et la totalité de sa partie sud. Au nord, elle est bordée par la ville/MRC de Rouyn-Noranda et au nord-est par la MRC de La Vallée-de-l'Or. Elle est finalement bordée à l'est par la MRC de Pontiac (voir figure 1).

De par cette position géographique, la MRC de Témiscamingue peut être qualifiée de région éloignée par rapport aux grands centres urbains du Québec. En effet, elle est isolée des autres zones de peuplement du Québec par une immense surface boisée. La région est à environ 700 km de Montréal et à plus de 900 km de Québec. Le pôle important le plus près demeure Hull à plus de 450 km. La région est donc loin des marchés potentiels du Québec. Compte tenu de ce fait, les pôles urbains environnants les plus susceptibles d'exercer une attraction en matière d'approvisionnement de biens et services sont, selon le cas, Rouyn-Noranda au nord, New-Liskeard à l'ouest et North Bay au sud.

En contrepartie, l'Abitibi (approximativement 140 000 habitants) et le nord-est ontarien (approximativement 350 000 habitants) constituent un bassin immédiat d'environ 490 000 habitants pour les biens et services produits ou offerts dans la MRC de Témiscamingue.

FIGURE 1 : LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE LA MRCT



## 2) MILIEU PHYSIQUE

### 2.1) Géologie

Le Témiscamingue est situé sur la partie est du Bouclier canadien, formé de roches datant du Précambrien.

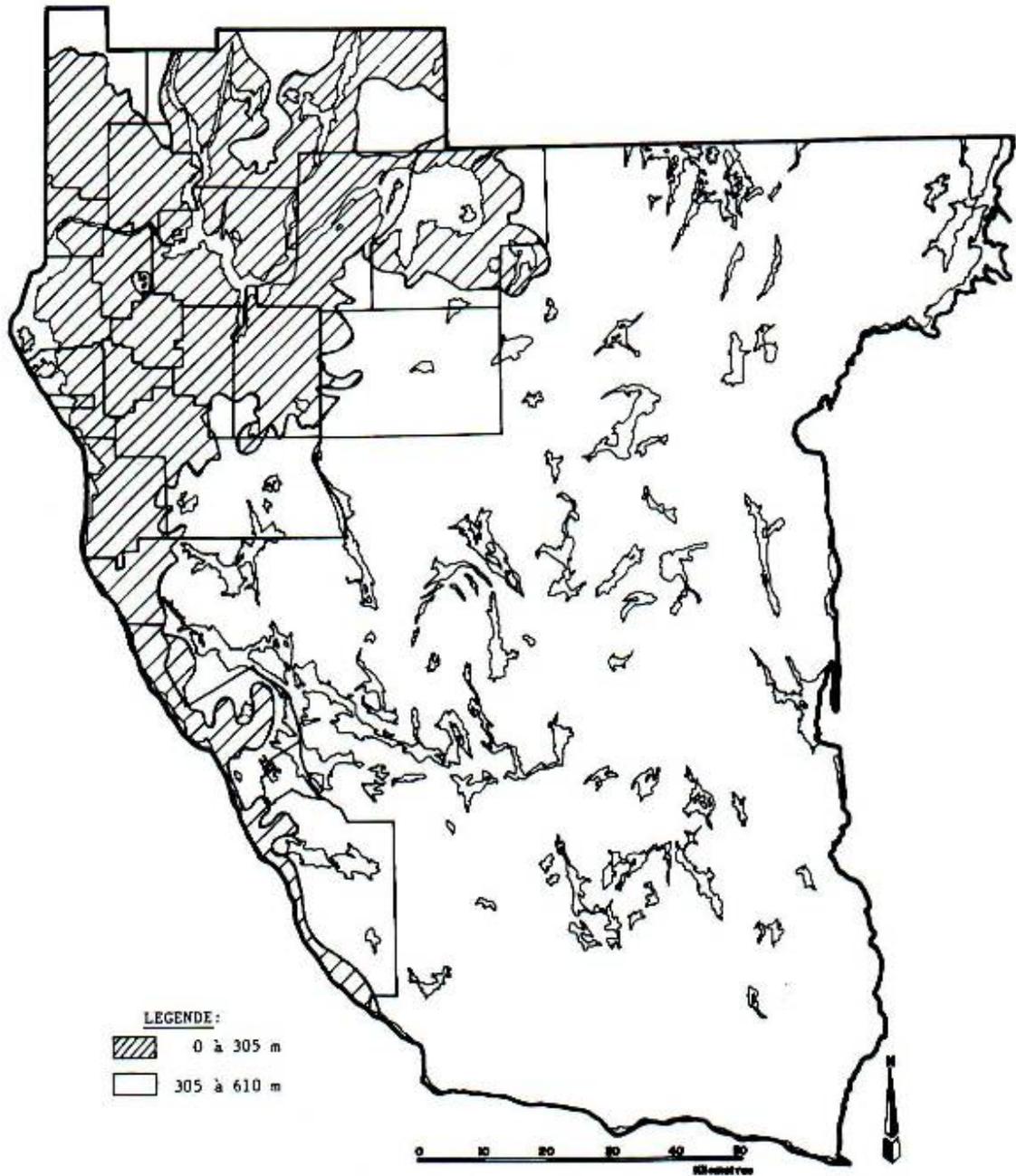
Le territoire de la MRCT chevauche deux (2) provinces géologiques, celle du « lac Supérieur » au nord et celle de « Grenville » au sud. La limite entre ces deux (2) provinces géologiques, correspondant à une ligne axée sud-ouest / nord-est, s'exprime par un changement brutal du relief. En effet, d'une part, la plaine argileuse occupe une dépression longeant les lacs Simard, des Quinze et Témiscamingue; d'autre part, un plateau parsemé de petites collines (plateau de la Kipawa et de la Dumoine) occupant 80 % du territoire. Sur le territoire de la MRCT, l'altitude varie de 152 mètres (500 pieds) à 521 mètres (1 710 pieds).

La partie habitée se situe majoritairement dans les basses terres témiscamiennes, celles-ci étant en fait un vaste fond lacustre. Les argiles la recouvrant originent de dépôts en eau profonde du lac proglaciaire Barlow (Objibway-Barlow) qui a couvert l'ensemble des basses terres des lacs Témiscamingue, des Quinze et Simard après la dernière glaciation. Des petites collines rocheuses ou encore des complexes fluvio-glaciaires séparent en plusieurs petits vallons l'ensemble des basses terres. Ces terres ont une altitude moyenne de 245 mètres (800 pieds).

Le plateau d'altitude moyenne de 365 mètres (1 200 pieds) présente des collines légèrement plus accentuées dans sa partie sud; d'ailleurs, on retrouve les plus hauts sommets le long des rivières Dumoine et des Outaouais jusqu'au lac Kipawa.

La carte orographique distingue bien la plaine et le plateau du Témiscamingue (voir figure 2).

FIGURE 2 : CARTE OROGRAPHIQUE



## **2.2) Hydrographie**

Plus de 6 000 lacs couvrent le territoire du Témiscamingue lui conférant ainsi un énorme potentiel hydrographique; les principaux étant les lacs Témiscamingue, des Quinze, Simard, Kipawa, Rémigny, Beauchêne, Ostaboningué, Saseginaga, Dumoine, Grand lac Victoria, etc.

Le partage des eaux témiscamiennes se fait en trois (3) bassins primaires et six (6) bassins secondaires, soit :

- La rivière des Outaouais :
  - ⇒ Sud du lac des Quinze;
  - ⇒ Nord du lac des Quinze;
  - ⇒ Grand lac Victoria.
  
- La rivière Kipawa :
  - ⇒ Basse Kipawa;
  - ⇒ Haute Kipawa.
  
- La rivière Dumoine :
  - ⇒ Lac Dumoine.

Tous les cours d'eau de la région sont tributaires de la rivière des Outaouais qui elle, se déverse dans le fleuve Saint-Laurent.

Chaque bassin hydrographique draine une partie du territoire, la rivière des Outaouais le nord et l'ouest, celui de la rivière Kipawa le centre et finalement la rivière Dumoine l'extrême est et sud. Le lac Témiscamingue constitue une vaste cuvette où s'écoule, d'ouest en est, l'eau des bassins de la rivière des Outaouais et de la rivière Kipawa.

La partie habitée du territoire est principalement drainée par les bassins secondaires sud et nord du lac des Quinze. La rivière La Loutre draine la majorité des terres agricoles témiscamiennes (localisée à 80 % en zone agricole) d'où son importance.

Les centrales hydroélectriques et les nombreuses pourvoies existantes témoignent de l'importance du potentiel hydrographique de notre territoire.

### **2.3) Climat**

Le climat témiscamien, de type continental présente des hivers froids et secs et des étés chauds. Les écarts thermiques y sont très importants; ainsi la température moyenne du mois le plus chaud (18°C, juillet) et du mois le plus froid (-15°C, janvier) montre un écart de température de 33°C. La température moyenne annuelle se situe à 2,46°C. La différence de latitude fait que le Témiscamingue présente une température de quelques degrés plus élevée que l'Abitibi et plus basse que le sud du Québec. À l'intérieur même de la MRCT, on constate des écarts de température (moyenne annuelle) d'une localité à l'autre selon leur localisation du nord au sud (Rémigny : 1,39°C; Ville-Marie : 2,78°C; Témiscaming : 4,23°C).

Le Témiscamingue se situe dans une zone d'ensoleillement moyen de 1 950 heures / année, alors que les régions les plus ensoleillées du Québec bénéficient d'environ 2 000 heures / année de soleil.

L'Abitibi pour sa part, peut compter sur quelque 1 700 heures d'ensoleillement annuel moyen (voir tableau 1).

Si on isole l'ensoleillement relatif à la période de culture, on constate qu'à l'échelle du Québec, le Témiscamingue est une région très favorable à l'agriculture (voir tableau 2).

Le centre du Témiscamingue reçoit annuellement des précipitations moyennes de 82,4 centimètres, dont 77 % sous forme de pluie et 23 % sous forme de neige. Généralement, les précipitations sont très faibles en hiver et atteignent un maximum aux mois de juin, juillet, août et septembre.

**TABLEAU 1**

**Ensoleillement (heures / mois)**

<b>Mois</b>	<b>Ville-Marie</b>	<b>Amos</b>	<b>Hull</b>	<b>Montréal</b>
Janvier	85	85	95	110
Février	110	115	110	105
Mars	170	155	150	145
Avril	250	190	250	250
Mai	235	225	235	230
Juin	240	230	235	235
Juillet	270	240	260	270
Août	250	235	240	235
Septembre	155	140	165	170
Octobre	105	95	135	140
Novembre	55	50	70	75
Décembre	55	70	65	70
<b>Total</b>	<b>1 980</b>	<b>1 830</b>	<b>2 010</b>	<b>2 035</b>

**Source** : Environnement Canada, service de la météorologie

**TABLEAU 2**

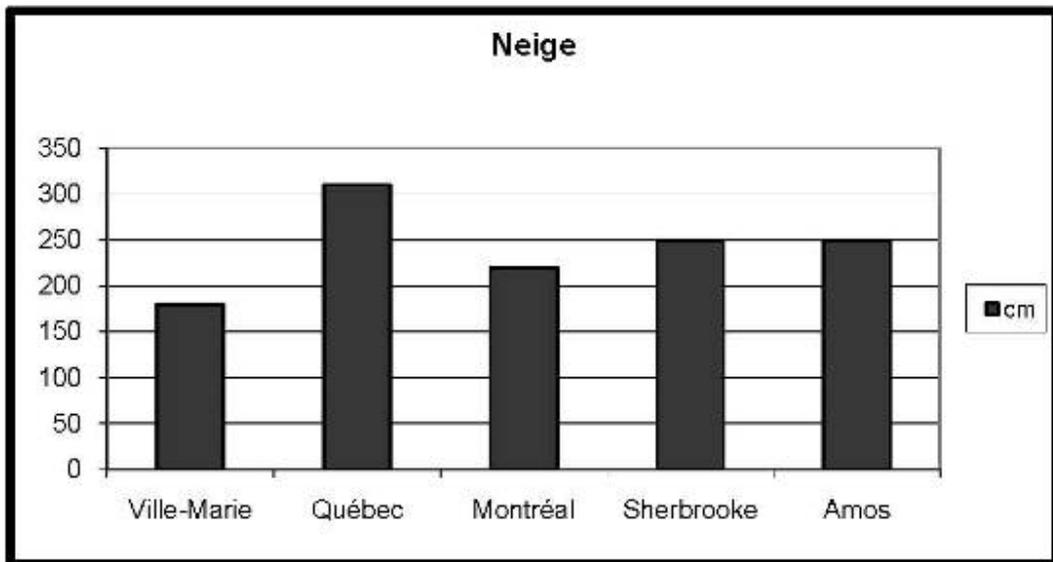
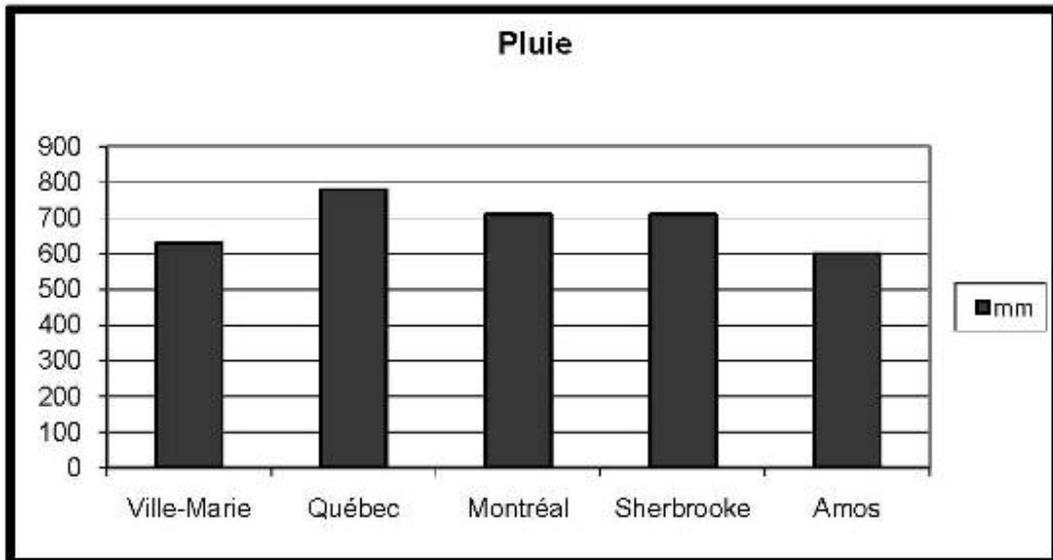
**Ensoleillement (période de culture) (heures / mois)**

<b>Mois</b>	<b>Ville-Marie</b>	<b>Amos</b>	<b>Hull</b>	<b>Montréal</b>
Avril	250	190	250	250
Mai	235	225	235	230
Juin	240	230	235	235
Juillet	270	240	260	270
Août	250	235	240	235
Septembre	155	140	165	170
<b>Total</b>	<b>1 400</b>	<b>1 260</b>	<b>1 385</b>	<b>1 390</b>

Les faibles précipitations des mois d'avril et d'août favorisent le travail des sols. Par contre, le maximum de précipitations estivales, tout en étant bénéfiques pour la végétation, peut rendre difficile le séchage des récoltes. En général, le Témiscamingue reçoit moins de précipitations que les régions de Montréal, Québec et Sherbrooke. L'Abitibi (Amos), quant à elle, reçoit moins de précipitations sous forme de pluie et plus sous forme de neige que le Témiscamingue (Ville-Marie) (voir figure 3).

Mis en relation, ces facteurs (température, ensoleillement, précipitations) placent le Témiscamingue entre l'Abitibi et le sud du Québec quant à la saison de croissance des plantes. En fait, le nombre de degrés - jours de croissance au-dessus de 5,6°C est d'environ 3 500 dans la plaine de Montréal, de 2 600 à Ville-Marie et de 2 250 à Amos. La saison de végétation débute en moyenne le 30 avril au Témiscamingue et cinq (5) jours plus tard en Abitibi. On retrouve annuellement 170 jours sans gel à Montréal, 120 jours à Ville-Marie et 90 jours à Amos. En moyenne, le dernier gel printanier survient le 6 juin à Ville-Marie et le 9 juin à Amos.

**FIGURE 3 : PRÉCIPITATIONS ANNUELLES MOYENNES**



**Source :** Environnement Canada, Service de la météorologie

**Note :** Graphiques constitués à partir de relevés effectués au cours des 30 dernières années ou plus

### 3) PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

La MRCT compte actuellement près de 17 000 habitants répartis essentiellement dans les 20 municipalités, comprenant à leur tour entre 174 et près de 2 700 habitants.

Entre 1971 et 2006, la population de la MRCT diminuait de 2 % (voir tableau 3). Cette stabilité peut s'expliquer par le grand nombre d'emplois reliés aux services publics et par la présence des activités agricoles très peu sujettes aux cycles économiques.

En termes de perspectives, le Bureau de la statistique du Québec (BSQ) estime que d'ici l'an 2026 (voir tableau 4) :

- La population de la MRCT se stabilisera à 17 000 personnes;
- La population des jeunes diminuera, principalement chez les 15-24 où l'on prévoit une baisse de 29 %;
- Le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans augmentera de 86 % (4 % par année).

Le nombre de ménages, toujours selon le BSQ, pourrait également augmenter de 11 % (voir tableau 5). Il est évident qu'en ce qui concerne les grandes municipalités comme Béarn, Ville-Marie, Lorrainville, Notre-Dame-du-Nord, Témiscaming, offrant des emplois dans divers secteurs d'activités économiques, le nombre de ménages augmentera plus rapidement qu'il n'augmentera pour l'ensemble de la MRCT.

**TABLEAU 3****Évolution de la population, 1971-2006**

Municipalité	1971	1981	1991	2001	2006	1971-2006 %
Angliers	404	263	307	331	308	-24
Béarn	885	1 050	1 014	942	883	0
Belleterre	614	475	418	381	350	- 43
Duhamel-Ouest	475	546	595	766	870	83
Fugèreville	660	455	398	345	301	- 54
Guérin	425	268	274	300	295	- 31
Kipawa (Tee Lake)	n.d.	455	507	521	565	n.d.
Laforce	358	290	225	225	174	- 51
Latulipe-et-Gaboury	606	470	366	357	333	- 45
Laverlochère	819	812	854	757	732	- 11
Lorrainville	1 434	1 525	1 452	1 411	1 325	- 8
Moffet	526	321	246	234	208	- 60
Nédélec	719	616	524	429	416	- 42
Notre-Dame-du-Nord	1 250	1 311	1 245	1 109	1 116	- 11
Rémigny	435	440	381	367	318	- 27
Saint-Bruno-de-Guigues	1 328	1 134	1 069	1 129	1 076	- 19
Saint-Édouard-de-Fabre	783	758	728	675	701	- 10
Saint-Eugène-de-Guigues	662	506	415	439	474	- 28
Témiscaming	2 428	2 609	2 944	2 903	2 697	11
Ville-Marie	1 995	2 651	2 581	2 770	2 696	35
TNO (Les Lacs-du-Témiscamingue + Laniel)	n.d.	108	103	90	187	n.d.
Kebaowek	n.d.	135	130	242	270	n.d.
Timiskaming	250	287	361	549	505	102
Winneway	271	241	245	232	185	- 32
<b>MRCT (Total)</b>	<b>17 327</b>	<b>17 726</b>	<b>17 382</b>	<b>17 504</b>	<b>16 985</b>	<b>- 2</b>
Abitibi-Témiscamingue	142 723	145 187	151 978	148 934	143 872	1
Québec ('000)	6 028	6 438	6 896	7 237	7 546	25

**Source :** Statistique Canada 1971, 1981, 1991, 2001, 2006

**Note :**

n.d. : Données manquantes ou non significatives

**TABLEAU 4****Perspectives de la population de la MRCT  
par groupe d'âge, 2006-2026**

Groupe d'âge (an)	2006	2011	2016	2021	2026	2006-2026 variation (%)
0-14	3 186	2 806	2 694	2 668	2 591	-18,7
15-24	2 351	2 296	2 075	1 766	1 671	-28,9
25-34	1 968	2 031	2 079	2 047	1 878	-4,6
35-44	2 602	2 156	1 991	2 051	2 103	-19,2
45-64	4 936	5 394	5 354	4 983	4 502	-8,8
65 et plus	2 276	2 571	3 005	3 612	4 243	86,4
<b>Total</b>	<b>17 319</b>	<b>17 254</b>	<b>17 198</b>	<b>17 127</b>	<b>16 988</b>	<b>-1,9</b>

**Source** : Bureau de la statistique du Québec, Prévisions de la population et des ménages des MRC, 2001-2026

Pris dans leur ensemble, ces différentes perspectives fournissent des indicatifs intéressants quant au nombre de nouveaux logements qui pourraient être requis et quant à la clientèle qui pourrait nécessiter, par une simple croissance numérique, des services additionnels.

**TABLEAU 5****Perspectives du nombre de ménages  
par groupe d'âge pour la MRCT**

Groupe d'âge (an)	2006	2011	2016	2021	2026	2006-2026 variation (%)
15-24	292	274	276	228	207	-29,1
25-34	1 062	1 107	1 137	1 123	1 030	-3,0
35-44	1 437	1 189	1 098	1 125	1 160	-19,3
45-64	2 942	3 243	3 249	3 055	2 762	-6,1
65 et plus	1 478	1 697	2 010	2 444	2 863	93,7
<b>Total</b>	<b>7 211</b>	<b>7 510</b>	<b>7 770</b>	<b>7 975</b>	<b>8 022</b>	<b>11,2</b>
<b>Taux d'accroissement (%)</b>		<b>4,1</b>	<b>3,5</b>	<b>2,6</b>	<b>0,6</b>	

**Source** : Bureau de la statistique du Québec, Prévisions de la population et des ménages des MRC, 2006-2026

## 4) OCCUPATION DU TERRITOIRE

### 4.1) Utilisation du sol et potentiel

Sur notre vaste territoire (19 244 km<sup>2</sup>) ou 20 municipalités, dont trois (3) villes se sont constituées; 6 478 km<sup>2</sup> de ce territoire est municipalisé. Les 12 766 km<sup>2</sup> (68 % de la MRCT) qui restent sont administrés par le conseil de la MRCT. On y retrouve la localité de Laniel.

Compte tenu du potentiel agricole des terres, du type d'exploitation forestière du temps (flottage du bois), ou du potentiel minéral du sol, l'occupation humaine du territoire s'est particulièrement concentrée dans la partie nord et nord-ouest de la MRCT et à proximité des grands lacs ou cours d'eau. En effet, plus de 70 % de la population est établie à proximité d'un grand lac ou d'un cours d'eau.

Toutes les municipalités, de même que le TNO Laniel, ont un périmètre d'urbanisation à l'intérieur duquel les fonctions urbaines telles que résidentielle, commerciale, industrielle, publique et institutionnelle sont les plus susceptibles de se développer. La majorité de ces noyaux urbains sont localisés dans la partie agricole du territoire. Suite à la révision de la zone agricole (1988-1991) et aux modifications du schéma en 1997 et en 2002, les périmètres d'urbanisation n'empiètent plus sur la zone agricole.

Le territoire agricole se situe en périphérie des agglomérations urbaines des secteurs Centre, Nord et Est. La zone agricole permanente s'étend sur 6,7 % (128 067 hectares) de la superficie de la MRCT. Le tableau 6 présente le potentiel agricole des sols pour les municipalités concernées.

Encore 91 % du territoire demeure sous couvert forestier (en incluant les lacs et les cours d'eau) et il s'agit, pour l'essentiel, de terres publiques (86 %), les terres privées étant pratiquement entièrement situées à l'intérieur des municipalités. Cette situation rend évidente la nécessité de discussions étroites avec les instances gouvernementales lorsqu'il est question d'aménager un territoire presque entièrement du domaine public.

Caractérisé par une forêt composée de feuillus et de conifères, le territoire de la MRCT, par son étendue, englobe de nombreuses essences forestières.

Un survol de la forêt couvrant le territoire, permet d'apprécier son stade de développement ainsi que sa composition, et ce, pour différentes parties de la MRCT.

**TABLEAU 6****Classement des sols selon leur potentiel agricole**

Municipalité	Superficie zonée agricole (ha)	Potentiel agricole des sols, superficie en %							
		0	1	2	3	4	5	6	7
Angliers	3 586,5	7,0	0	0	8,0	42,0	26,0	0	17,0
Béarn	6 695,4	0,9	0	0	9,0	28,0	26,0	0	37,0
Duhamel-Ouest	6 369,0	0,4	0	0	20,0	26,0	27,0	0	26,0
Fugèreville	9 228,4	1,2	0	0	12,7	32,5	21,8	0	33,0
Guérin	5 784,8	6,0	0	0	11,8	38,8	20,8	0	22,5
Laforce	8 207,0	11,0	0	0	9,5	34,4	32,0	0	13,0
Latulipe-et-Gaboury	9 881,2	4,0	0	0	10,7	52,4	21,0	0	12,0
Laverlochère	7 474,0	0,3	0	0	27,0	32,0	21,0	0	19,0
Lorrainville	7 776,0	1,6	0	0	26,0	31,3	20,7	0	20,4
Moffet	6 717,0	7,1	0	0	9,0	37,0	25,0	0	21,8
Nédélec	12 318,0	0,3	0	0,6	21,0	38,9	23,7	0	15,5
Notre-Dame-du-Nord	7 153,2	8,0	0	0	34,0	32,0	16,0	0	11,5
Rémigny	6 254,0	8,0	0	0	17,0	22,0	19,0	0	35,0
Saint-Bruno-de-Guigues	9 998,8	0	0	0	26,0	39,0	22,0	0,9	13,0
Saint-Édouard-de-Fabre	11 383,2	0	0	0	21,0	26,0	19,0	0	34,0
Saint-Eugène-de-Guigues	9 113,0	1,0	0	0	23,0	38,0	22,0	0	16,0
Ville-Marie	127,0	0	0	0	39,9	29,9	29,9	0	0,0
<b>MRCT (Total)</b>	<b>128 066,5</b>	<b>3,0</b>	<b>0</b>	<b>0,1</b>	<b>18,5</b>	<b>34,6</b>	<b>22,4</b>	<b>0,1</b>	<b>21,3</b>

**Source :** MRCT (1991) Compilé à partir du classement des sols selon l'Inventaire des terres du Canada

La partie sud du territoire est couverte à 85 % de forêts mûres. Dans les ZEC Maganasipi et Dumoine, l'érablière à bouleau jaune et à hêtre ainsi que les pinèdes blanches et les chênaies rouges dominent. Dans la ZEC Restigo et la réserve écologique Malakisis, la prucheraie à bouleau jaune, la bétulaie jaune à pruche ainsi que le sapin sont présents en grande proportion.

La partie centre du territoire comprend 70 % de forêts mûres. Dans la région du lac Kipawa et dans la partie de la ZEC Kipawa située à cette même latitude, l'érablière à bouleau jaune domine. Nous retrouvons en second lieu les bétulaies blanches, les sapinières, les pinèdes blanches et rouges.

La partie nord de la ZEC Kipawa et du territoire comprend environ 40 % de forêts mûres. Elle est caractérisée principalement par la présence de bouleaux blancs, de sapins et de pins gris. Plus accessible, cette partie est marquée par la présence de grandes superficies de coupes à blanc et de forêts jeunes et en régénération.

Par ses nombreux lacs et cours d'eau, le Témiscamingue est une région privilégiée pour la villégiature, une activité récréative qui est fortement pratiquée sur notre territoire. En effet, on y retrouve 2 084 chalets et 1 800 camps de chasse accueillant chaque année une population variant entre 4 000 et 8 000 personnes. Dispersée sur une quarantaine de lacs, la villégiature se concentre, toutefois, dans le territoire municipalisé (75 % en incluant le TNO Laniel) (voir tableau 7).

Le reste (25 %) se situe majoritairement en périphérie du secteur Sud. L'accessibilité explique le fort pourcentage de villégiature en territoire municipalisé. Plus de 50 % des villégiateurs proviennent de l'extérieur de la région, principalement de l'Ontario.

Sur le territoire, certains lacs voient leur capacité de support théorique dépassée (environ 10 lacs) tandis que d'autres sont sous-utilisés (voir tableau 8). Bien que la notion de capacité de support théorique puisse être discutable, les lacs subissant de fortes pressions de villégiature devront être pris en considération afin qu'à long terme leur qualité ne soit pas affectée.

**TABLEAU 7****Nombre de chalets, de camps de chasse et de maisons mobiles, 2010**

Municipalité	Chalet	Camp de chasse	Maison mobile	Bâtiment résidentiel
Angliers	87	75	5	127
Béarn	60	125	8	286
Belleterre	45	135	0	132
Duhamel-Ouest	117	0	4	287
Fugèreville	76	20	0	117
Guérin	108	40	7	99
Kipawa	132	0	5	190
Laforce	17	41	1	54
Latulipe-et-Gaboury	61	63	5	123
Laverlochère	11	3	8	234
Lorrainville	0	0	24	401
Moffet	79	67	2	88
Nédélec	0	65	2	128
Notre-Dame-du-Nord	25	0	8	376
Rémigny	114	256	4	108
Saint-Bruno-de-Guigues	116	0	10	320
Saint-Édouard-de-Fabre	23	31	6	239
Saint-Eugène-de-Guigues	73	5	6	162
Témiscaming	284	102	4	970
Ville-Marie	20	0	91	753
TNO	636	772	1	57
<b>MRCT (Total)</b>	<b>2 084</b>	<b>1 800</b>	<b>201</b>	<b>5 251</b>

**Source** : Rôles d'évaluation MRCT 2010-2012

**TABLEAU 8****Capacité de support théorique de certains lacs, 2006**

Lac	Municipalité	Nombre de chalets / résidences	Nombre de lots existants	Capacité de support théorique
Beaumesnil	Rémigny	16	16	196
Lebret	Rémigny	3	3	35
Pian	Rémigny	14	15	77
Prévost	Guérin / Rémigny	50	58	36
Pigeon	Angliers	8	12	15
Aux Sables	Belleterre	54	67	76
Brisebois	Latulipe-et-Gaboury	9	11	62
Des Bois	Latulipe-et-Gaboury	51	52	65
Honorat	Fugèreville	32	123	16
Lussac	Fugèreville	3	6	19
Argentier	Fugèreville / Béarn	53	114	41
Du Douze	Laverlochère	9	13	4
Du Seize	Laverlochère	14	16	4
Baby	Saint-Eugène-de-Guigues	122	162	95
Rousselot	Lorrainville	0	2	9
Laperrière	Duhamel-Ouest	71	84	8
Saint-Amand	Béarn	17	17	16
Alder	Béarn	0	0	17
Moran	Béarn	6	7	33
À Janel	TNO Laniel	1	4	3
Carr	TNO Laniel	3	3	17
À la Truite	Témiscaming	38	48	36
Tee	Témiscaming / Kipawa	60	76	104
Des Baies	Témiscaming / Kipawa	10	10	9
Coal Pit	Kipawa	12	13	5
Du Moulin	Kipawa	6	8	10
Hunter's Point	TNO Les Lacs-du-Témiscamingue	17	21	38

**Source** : Rôles d'évaluation MRCT, 2006

De plus, un survol de l'occupation du territoire indique que les plans d'eau du secteur Centre pouvant permettre le développement de la villégiature sont presque saturés, en regard à la capacité de support théorique. Alors que les plans d'eau des secteurs Est, Nord et Sud offrent un potentiel considérable pour la villégiature; c'est donc vers ces secteurs qu'éventuellement le développement de villégiature pourrait être dirigé.

On retrouve également 53 pourvoiries (2006) sur le territoire de la MRCT dont trois (3) détiennent des droits exclusifs de chasse et de pêche (capacité d'hébergement de 2 214 personnes). L'ensemble des pourvoiries du Témiscamingue constitue un vaste réseau d'hébergement, de restauration et de services reliés à l'exploitation des ressources naturelles et à la villégiature. Ce réseau qui représente des investissements de plusieurs millions de dollars est une des plus fortes attractions touristiques de la région. Les enjeux pour assurer leurs subsistances se jouent au niveau de la qualité de l'environnement et de l'exploitation rationnelle des ressources fauniques et forestières.

La région possède un des meilleurs potentiels fauniques au Québec. La vocation faunique du territoire est fortement illustrée par l'importance des activités de chasse et de pêche et par la volonté du milieu de protéger et de mettre en valeur la faune et ses habitats; plus de la moitié du territoire a un statut faunique quelconque (une réserve faunique, quatre (4) ZEC et une réserve écologique) et de nombreux habitats fauniques tels les sanctuaires de pêche, les frayères, les héronnières, les aires de sauvagine, les ravages de chevreuil marquent le territoire.

Enfin, de nombreux lacs sillonnent le territoire de la MRCT contribuant ainsi à l'enrichissement de la faune aquatique et riveraine de notre région.

#### **4.2) Zones de contraintes**

Les zones de contraintes indiquent les zones ou les sites où l'occupation du sol présente des contraintes liées à la sécurité publique. La présence d'argile le long des lacs et des cours d'eau des secteurs Nord, Centre et Est, fait du Témiscamingue une région relativement sensible à l'érosion. Le déboisement et la variation des niveaux d'eau contribuent à l'amplification du problème. Les zones à risques d'inondation sont peu nombreuses et principalement limitées à des aires inhabitées. Concernant les zones à risques de glissement de terrain et autres cataclysmes, elles sont pour ainsi dire, inexistantes sur le territoire ou liées de très près aux abords des lacs et cours d'eau.

De plus, sur le plan des contraintes, on retrouve plusieurs lacs acides, plusieurs lacs où les poissons présentent un fort taux de contamination au mercure, une dizaine de lacs subissant une trop forte pression de villégiature (voir tableau 8), deux (2) parcs à résidus miniers (voir tableau 9), un grand nombre de sites de réception des déchets (voir tableau 10), de nombreuses sablières et gravières, des sources d'eau potable municipales menacées par des utilisations incompatibles du sol et plusieurs terrains contaminés par des hydrocarbures (voir tableau 11). À ce sujet, depuis 2003, les municipalités doivent tenir un registre des terrains contaminés situés sur leur territoire et n'émettre des permis de construction sur ces terrains qu'à certaines conditions.

Le monde municipal est également très préoccupé par la gestion des eaux usées et les projets en cours (Ville-Marie, Notre-Dame-du-Nord, Laverlochère, Témiscaming, Kipawa, Angliers, Béarn, Saint-Édouard-de-Fabre, Saint-Bruno-de-Guigues et Saint-Eugène-de-Guigues) ou à venir qui créeront, malgré les bénéfices pour la qualité de l'eau de nos lacs, des installations qui seront incompatibles avec plusieurs autres usages à proximité.

D'autre part, la gestion des boues de fosses septiques en provenance du grand nombre d'installations septiques sur le territoire est loin d'être solutionnée alors que le MDDEP n'a pas l'intention de renouveler l'autorisation des sites existants qui seraient hors normes.

## TABLEAU 9

### Parcs à résidus miniers

Nom du parc	Lorraine	Belleterre
<b>Caractéristique</b>		
Propriétaire	Lorraine Mining Ltd	Continental Cooper Mines Ltd
Localisation	Cantons unis de Latulipe-et-Gaboury, rang III	Canton Belleterre, comté de Témiscamingue, secteur du lac Devlin
Exploitation	1965-1968	1936-1959
Superficie (ha)	14,1	51 (75 % recouvert de végétation)
Nature des déchets	Site restauré en 1998.	Résidus miniers provenant de la concentration du minerai d'or et argent par cyanuration
Impacts potentiels		Contamination en métaux et acidification de la rivière Guillet et du lac Devlin
Catégorie		III : Présente actuellement un faible potentiel de risque pour l'environnement, mais aucun risque pour la santé publique

**Source** : Ministère de l'Environnement du Québec, Rapport du GERLED (groupe d'étude et de restauration des lieux d'élimination des déchets dangereux), 198

**TABLEAU 10****Sites de réception des déchets**

Municipalité	Localisation	Statut
Angliers	Lot 5, rang 14, canton Baby	Fermé
	Lot 28, rang 6, canton Baby	Fermé
	Lot 50, rang 4, canton Baby	Fermé
	Lot 4, rang 13, canton Baby	Fermé
Béarn	Lots 7 à 9, rang 3, canton Laverlochère	Fermé
Belleterre	47° 22' Nord, 78° 41' Ouest	Fermé
	47° 23' Nord, 78° 40' Ouest	Fermé
Duhamel-Ouest	Lots 10 et 11, rang 4, canton Duhamel	Fermé (récupération seulement)
	Lot 1795, cadastre du village de Ville-Marie	Fermé
Fugèreville	Lots 20 et 21, rang 7, canton Laverlochère	Fermé
	Lots 44 et 45, rang 6, canton Laverlochère	Fermé
	Lot 22, rang 16, canton Laverlochère	Fermé
Guérin	Lot 61, rang 1, canton Guérin	Ouvert
	Lot 28, rang 1, canton Guérin	Fermé
	Lot 34, rang 4, canton Guérin	Fermé
	Lot 15, rang 4, canton Guérin	Fermé
Kipawa	Lot 2, canton Gendreau	Fermé
	Lots 24 et 25, rang Sud ruisseau Gordon, canton Gendreau	Fermé
Laforce	Lot 1, canton Devlin	Ouvert
	Lots 46 et 47, rang 8, canton Devlin	Fermé
Latulipe-et-Gaboury	Lot 46, rang 7, canton Latulipe	Fermé
Laverlochère	Lots 13 et 14, rang 2, canton Laverlochère	Fermé
	Lots 49 et 50, rang 1, canton Laverlochère	Fermé
	Lot 25, rang 2, canton Baby	Fermé
Lorrainville	Lot 20, rang 7, canton Duhamel	Fermé
Moffet	Lot 25, rang 2, canton Latulipe	Fermé
	Lots 20 et 21, rang 2, canton Brodeur	Fermé
Nédélec	Lot 553, rang 3, canton Nédélec	Fermé
	Lot 588, rang 6, canton Nédélec	Fermé
Notre-Dame-du-Nord	Lot 699, 2 <sup>e</sup> concession, canton Nédélec	Fermé
Rémigny	Lot 35, rang 7, canton Rémigny	Fermé
	Lot 11, rang 4, canton Rémigny	Fermé
	Lot 43, rang 4, canton Rémigny	Fermé
Saint-Bruno-de-Guigues	Lot 14, rang 1, canton Guigues	Fermé
Saint-Édouard-de-Fabre	Lots 22 et 23, rang 4, canton Fabre	Ouvert
	Lot 46, rang 4, canton Fabre	Écocentre
Saint-Eugène-de-Guigues	Lot 39, rang 7, canton Guigues	Fermé
Témiscamingue	Lots 9 et 10, rang 1, canton Gendreau	Ouvert
	Lot 12, rang 1, canton Gendreau	Ouvert
	Lot 5, rang 1, canton Gendreau	Fermé
	Lot 7, rang 1, canton Gendreau	Fermé
	Lots 18 et 19, rang lac Témiscamingue, canton Gendreau	Fermé
TNO Laniel	Lot 88, canton Mazenod	Fermé
	Lot 6, canton Tabaret	Fermé
TNO Les Lacs-du-Témiscamingue	Lots 39 et 40, rang 12, canton Aberford	Ouvert

## **TABLEAU 11**

### **Terrains contaminés par des hydrocarbures**

<b>Localisation</b>	<b>Caractéristiques</b>
Entrepôt de la réserve indienne situé près du village de Notre-Dame-du-Nord	Site restauré (2001)
Lot 669, à 2 km au nord du village de Timiskaming First Nation et à 600 mètres au nord des lignes à haute tension d'Hydro-Québec	En cours d'évaluation (2007-2008)
Terrain situé à 1 200 mètres à l'est du village de Timiskaming First Nation	Site en attente d'une remise en état et/ou de contrôle des risques (2008-2009)
Au centre du village de Winneway	Site en attente d'une remise en état et/ou de contrôle des risques (2007-2008)
Ancienne station-service (Gérard Poudrier) : 18 et 20, rue Principale Ouest à Latulipe	Site de 200 mètres carrés, restauré en 1993
École Marie-L'Assomption, 23, rue Principale à Saint-Bruno-de-Guigues	Site de 15 mètres carrés, restauré en 1992
Sablière (Yvon Gagné), lot 43, rang 5 à Saint-Bruno-de-Guigues	Site de 30 mètres carrés, restauré en 1994
Station-service Esso, 527, chemin Kipawa à Témiscaming	Site de 300 mètres carrés, restauré en 1993
Dépôt pétrolier Shell, 10, rue Dubé à Ville-Marie	Site de 1 600 mètres carrés, restauré en 1995
Station-service Shell, 22, rue Principale à Fugèreville	Site restauré en 1991
Centre de services du ministère des Transports, 17, avenue du Parc à Ville-Marie	Site de 76 mètres carrés, restauré en 1999
Expresse D R Itée (Alain Poitras enr.), 69, rue Ontario à Notre-Dame-du-Nord	Site caractérisé en 1996
Emprise ferroviaire Témiscaming – Angliers – Ville-Marie	Site caractérisé en 2000. Le degré de contamination permet l'utilisation du site comme piste cyclable
Poste d'Hydro-Québec, lot 24-1-1, rang 7 à Latulipe	Site de 10 mètres carrés, restauré (2005)
Produits pétroliers Harricana, 51, rue Saint-André à Ville-Marie	Site restauré en 1998
Centrale Première-Chute à Notre-Dame-du-Nord	Site restauré en 1994
Témisca, 1299, rang 1 à Saint-Bruno-de-Guigues	Restauration en cours (2005)

### **4.3) Sites d'intérêt**

L'occupation successive du territoire par les Amérindiens, par des postes de traite de fourrures, par l'industrie forestière et par l'agriculture, a laissé plusieurs témoignages du passé en divers endroits du territoire. La mise en valeur de ces sites est assez bien amorcée au niveau de la reconnaissance de leur valeur, toutefois, un grand travail reste à faire tant au plan de la consolidation des sites déjà accessibles au public (Domaine Baie Gillies) qu'au plan de l'aménagement des autres sites à haut potentiel dont la dégradation pourrait devenir irréversible (Opémican, pont du Grassy Narrow).

La nature omniprésente offre également sa grande part d'attraits par des habitats fauniques (voir tableau 12) d'une grande richesse et des paysages remarquables qui constituent, en soi, l'image de marque de la région. La mise en valeur de ces sites est également assez bien amorcée par le biais de statuts fauniques particuliers réalisés par les municipalités et autres intervenants (sentiers écologiques, sentiers de ski de fond, îles aménagées, etc.). Toutefois, une meilleure harmonisation reste à faire avec l'exploitation forestière et l'occupation du territoire et certains de ces sites ou parties de territoires auraient sûrement avantage à recevoir un statut qui en faciliterait une mise en valeur d'envergure et une publicisation au niveau national.

## TABLEAU 12

### Habitats fauniques

Colonie d'oiseaux	Héronnière	Habitat du rat musqué	Aire de concentration d'oiseaux aquatiques	Aire de confinement du cerf de Virginie	Numéro	Superficie (hectares)	Municipalité	Coordonnées MTM
	√				0057-2002	22,74	Laforce	366 970 / 5 280 374
√					0055-2002	0,097	Laforce	371 715 / 5 272 489
		√			0034-1990	19,92	Moffet	358 168 / 5 281 782
			√		0037-1994	101,39	Moffet	345 140 / 5 262 182
			√		0099-1994	275,47	Rémigny	327 301 / 5 288 237
			√		0282-2003	77,95	Guérin	327 301 / 5 282 604
			√		0074-1994	69,60	Guérin	324 601 / 5 277 792
			√		0182-1994	78,06	Guérin	321 667 / 5 276 149
		√			0030-1990	32,14	Guérin	327 284 / 5 283 291
		√			0031-1990	12,69	Guérin	324 326 / 5 277 570
		√			0040-2008*	70,45	Guérin	324 778 / 5 277 782
	√				0011-2002	23,02	Angliers	332 230 / 5 268 990
		√			0033-1990	13,72	Angliers	336 239 / 5 265 125
			√		0025-1994	216,91	Latulipe-et-Gaboury	342 406 / 5 258 044
			√		0027-1994	94,28	Latulipe-et-Gaboury	335 477 / 5 252 410
		√			0039-2008*	233,51	Latulipe-et-Gaboury	342 362 / 5 258 087
		√			0032-1990	23,91	Notre-Dame-du-Nord	303 881 / 5 269 312
			√		0251-2003	215,42	Saint-Bruno-de-Guigues	305 246 / 5 264 095
			√		0250-1994	22,03	Saint-Bruno-de-Guigues	305 937 / 5 264 440
			√		0294-2003*	237,45	Saint-Bruno-de-Guigues	306 094 / 5 264 553
	√				0077-2007*	46,31	Duhamel-Ouest	303 760 / 5 250 587
			√		0011-1984	39,80	Lorrainville	312 789 / 5 245 711
			√		0093-1994	115,42	Fugèreville	327 636 / 5 244 569
			√		0028-1984	46,69	Fugèreville	332 660 / 5 241 904
	√				0076-2007*	16,17	TNO Les Lacs-du-Témiscamingue	382 042 / 5 243 516
				√	9010-2005	9 674,08	TNO Les Lacs-du-Témiscamingue	370 880 / 5 133 489

\* En cours de désignation

## 5) RÉGLEMENTATIONS LOCALES ET GOUVERNEMENTALES

Au niveau gouvernemental, une grande partie du territoire a un statut quelconque avec lequel la MRCT doit composer. Le tableau 13 indique ces statuts.

Deux (2) parcelles du territoire sont constituées en réserves indiennes et ne sont donc pas visées par le schéma d'aménagement et de développement (Réserve de Témiscaming à Notre-Dame-du-Nord et Réserve de Kebaowek à Kipawa).

Au niveau municipal, toutes les municipalités ont maintenant un règlement d'urbanisme (zonage, lotissement et construction).

**TABLEAU 13**

**Superficie des territoires ayant  
un statut gouvernemental particulier**

<b>Territoire</b>	<b>Superficie</b>	<b>% du territoire de la MRCT</b>
Zone agricole permanente	1 280 km <sup>2</sup>	6,8
Réserve faunique (Réserve de La Vérendrye)	1 654 km <sup>2</sup>	8,6
Zones d'exploitation contrôlée :	6 380 km <sup>2</sup>	33,2
➤ ZEC Kipawa	2 597 km <sup>2</sup>	13,5
➤ ZEC Dumoine	1 502 km <sup>2</sup>	7,8
➤ ZEC Maganasipi	1 012 km <sup>2</sup>	5,3
➤ ZEC Restigo	1 269 km <sup>2</sup>	6,6
Réserve écologique du lac Malakisis	30 km <sup>2</sup>	0,1

## 6) DÉCOUPAGES ADMINISTRATIFS

Au début des années 80, on retrouvait sur le territoire un grand nombre de découpages administratifs, les différents ministères du gouvernement procédant, chacun, à leur propre découpage, en fonction de leurs besoins. Cette situation causait certains problèmes, plus ou moins importants, dus à la multitude d'intervenants et à la dispersion des centres de décisions qu'elle engendrait. Aujourd'hui, seuls le MRNF-Forêts (voir figure 4) et le MRNF-Faune n'ont pas donné suite à cette harmonisation des découpages administratifs.

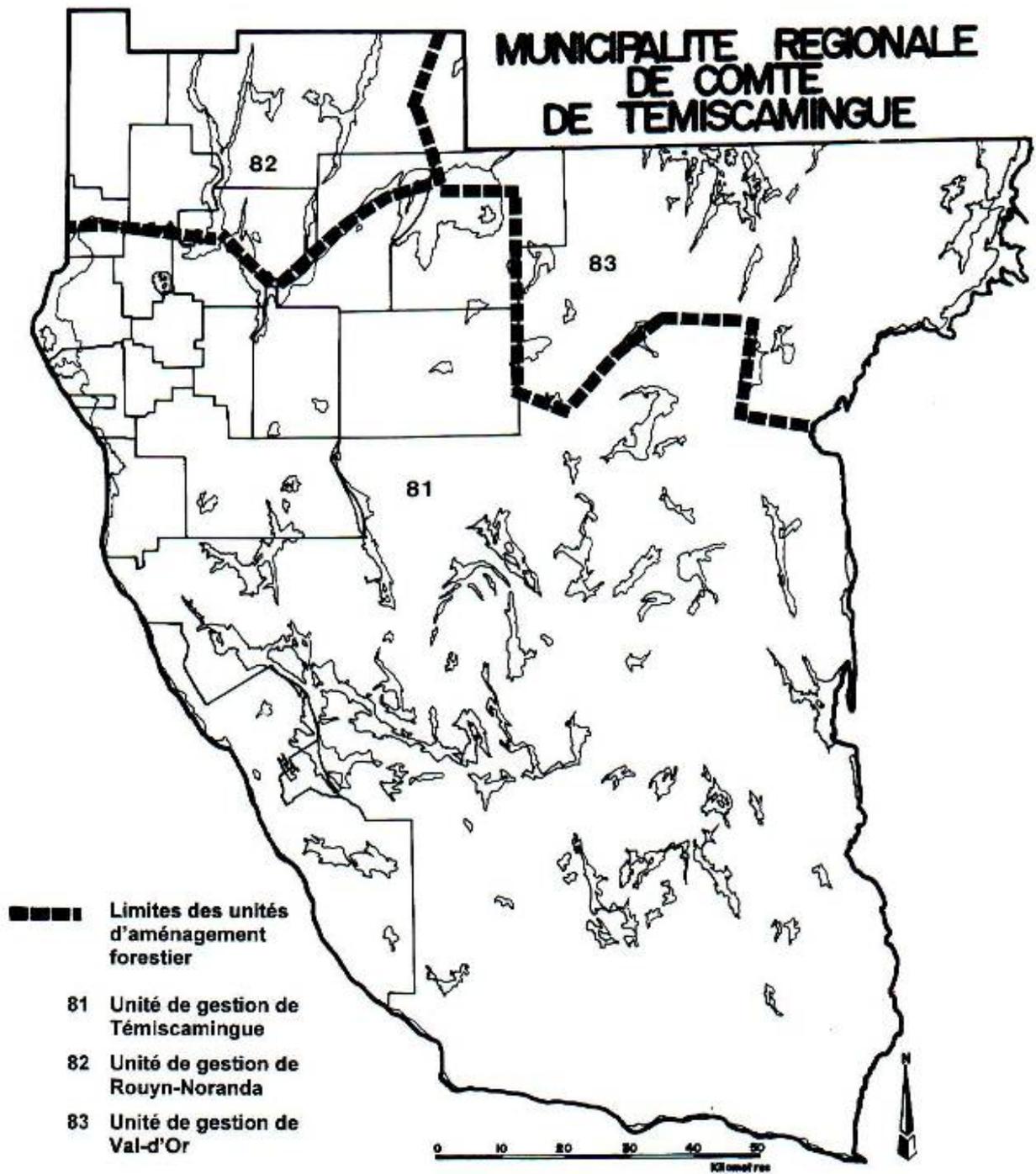
Malgré le redécoupage des unités d'aménagement forestier, le ministère des Ressources naturelles (secteur Forêts) considère que la partie nord du Témiscamingue, soit 27 % du territoire, est rattachée à l'Abitibi et par conséquent, administrée à partir de cette région. Pourtant, une harmonisation des unités d'aménagement avec les limites de la MRCT faciliterait la planification des compagnies forestières (moins d'intervenants à inviter aux consultations). Il est paradoxal que pour des municipalités comme Guérin, Nédélec ou Rémigny, la forêt privée et les lots intramunicipaux soient gérés par le bureau local de Ville-Marie, alors que les mêmes arbres s'ils poussent en forêt publique sont gérés par le bureau local de Rouyn-Noranda. Le territoire du Témiscamingue doit être géré par le bureau local de Ville-Marie comme l'ont fait nombre de ministères (Transports, Agriculture, Justice, etc.) et organismes (Sûreté du Québec, CLD, CLSC, UPA, etc.) qui œuvrent sur le territoire.

Cette harmonisation des découpages administratifs s'inscrit dans une tendance vieille de 20 ans. Les autres ministères auraient très bien pu se défilier. Le ministère de l'Agriculture aurait pu se donner des critères biophysiques (climat, sols, période sans gel, etc.) pour déterminer le territoire de ses bureaux de renseignements agricoles. Une conséquence de la non-concordance des découpages territoriaux est la difficulté, sinon l'impossibilité d'obtenir, sur la base des MRC, une information exacte sur les ressources forestières (possibilités, attributions, essences, etc.). Cette situation nuit à la pleine réalisation du potentiel de développement de l'industrie locale, en faisant en sorte, pour ainsi dire, de réserver 27 % de notre territoire aux usines forestières de transformation de l'extérieur du Témiscamingue.

Quant au MRNF-Faune, c'est le découpage des zones de chasse et pêche qui est en jeu. Depuis 2000, il n'y a qu'une seule zone de chasse et pêche en Abitibi-Témiscamingue : la « 13 ». Pendant 25 ans, le Témiscamingue et l'Abitibi avaient des zones distinctes sans que cette situation n'ait brimé personne. Le Témiscamingue est différent de l'Abitibi au niveau du climat, de la végétation et de la densité d'originaux. Cette situation doit être reconnue par la création d'une zone ou d'une sous-zone de chasse et de pêche pour la MRC de Témiscamingue. Une zone ou une sous-zone distincte permettrait un plus grand contrôle (permis de zone) et une gestion de la faune mieux adaptée aux particularités locales.

La reconnaissance d'une région d'appartenance comme celle de la MRC de Témiscamingue doit inciter les structures gouvernementales à s'ajuster à ses limites, facilitant ainsi une meilleure utilisation et une plus grande concertation dans la gestion des ressources et des services publics.

FIGURE 4 : DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF DU MRNF-FORÊTS



## 7) ACTIVITÉS SOCIOÉCONOMIQUES

### 7.1) Agriculture

Avec environ 300 fermes, l'agriculture représente la base économique de plusieurs municipalités. Les activités agricoles se concentrent particulièrement dans l'industrie laitière et la production de bovins de boucherie, les autres types de production animale (volaille, lapin, mouton, porc, ruche) et de production végétale (céréalière, horticulture) ont tendance à se développer, mais demeurent néanmoins marginaux (voir tableau 14).

Seulement 34 % de la superficie des sols zonés agricoles sont effectivement en culture. La superficie énorme à potentiel cultivable (en rapport à ce qui est cultivé) est soumise, cependant, à des contraintes de mise en culture comme l'enclavement, le morcellement (le manque de grandes superficies d'un seul tenant), l'accessibilité compte tenu de la topographie, de la couverture végétale existante ou de l'éloignement des centres de production et de transformation. La valeur des terres s'est fortement appréciée passant de 128 \$ l'acre en 2001 à 318 \$ l'acre en 2007. Toutes ces contraintes expliquent les difficultés d'exploiter et de rentabiliser les exploitations.

Ce potentiel demeure, toutefois, accessible à d'autres formes de cultures adaptées à des conditions plus difficiles et qui ne dépendent pas de la qualité des sols, de grandes superficies et du transport journalier, comme c'est le cas pour la production des fermes laitières.

Ainsi, les efforts doivent tendre à solidifier et intensifier les formes traditionnelles de productions agricoles (grande culture et production laitière) là où les territoires cultivés présentent les meilleurs potentiels. Et, là où le territoire est cultivé ou cultivable, mais présente des contraintes d'exploitation, l'exploitation agricole doit poursuivre la diversification de la production.

Sur le plan socioéconomique, l'emploi et la production reliés à l'agriculture et leur évolution dans le temps permettent d'exprimer l'état de la situation en agriculture au Témiscamingue.

**TABLEAU 14****Nombre d'entreprises agricoles  
par type de production, 2006 (Statistique Canada)**

Municipalité	Production animale					Production végétale					Toutes les fermes
	Bovins	Porcs	Volailles et œufs	Moutons et chèvres	Autres	Plantes oléagineuses et céréales	Légumes et melons	Fruits et noix	Serres et pépinières	Autres	
Saint-Bruno-de-Guigues	21	0	0	5	6	7	0	2	1	7	49
Béarn, Latulipe-et Gaboury	11	0	0	0	2	0	0	0	1	18	32
Duhamel-Ouest (V-M)	11	1	0	0	0	5	2	2	2	7	30
Angliers, Guérin, Fugèreville	12	2	0	1	2	0	0	1	0	9	27
Lorrainville	12	0	0	4	1	1	0	0	1	6	25
Nédélec	11	0	0	1	1	7	0	0	0	4	24
Notre-Dame-du-Nord	12	0	0	2	0	2	0	0	0	6	22
Rémigny, Moffet, Laforce	15	0	0	1	0	0	0	0	0	4	20
Saint-Eugène-de-Guigues	13	0	0	1	0	1	3	0	0	1	19
Laverlochère	10	2	0	1	1	3	0	0	0	2	19
Saint-Édouard-de-Fabre	10	0	0	0	1	0	1	0	0	5	17
<b>MRCT (Total)</b>	<b>138</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>26</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>69</b>	<b>284</b>

Au cours des dernières années, l'industrie laitière a subi de profonds changements : mondialisation des marchés, concentration de la production, changements technologiques et substitution de produits chez les consommateurs entraînent des pressions qui se répercutent sur la viabilité des fermes laitières. La production ovine a connu une forte croissance et repose sur plusieurs producteurs et une bonne commercialisation. Les autres élevages ne croissent pas à la vitesse prévue à cause d'un contexte économique (marché, réseau d'affaires concentré) et politique (opinion publique défavorable aux porcheries) qui n'est pas favorable. Le secteur maraîcher s'appuie sur quelques producteurs bien établis, mais offre encore beaucoup de potentiel de développement.

La globalisation des marchés offre des opportunités pour des produits qui se démarquent, mais impose aux entreprises des défis élevés aux niveaux : technologique, commercialisation et financement. Ces défis font appel à une nouvelle culture entrepreneuriale qui met plus d'emphasis sur la conquête des nouveaux marchés, sur des nouveaux partenariats financiers, entre autres avec des investisseurs privés et une planification beaucoup mieux structurée du transfert de ferme vers la relève.

## **7.2) Forêt**

La part relative qu'occupe la forêt au Témiscamingue correspond à 91 % du territoire (en incluant les lacs et les cours d'eau) soit 86 % de terres publiques et 5 % de terres privées.

En effet, 62 % de la superficie du territoire municipalisé appartient à l'État. Ce secteur, en périphérie des bassins de population, a été exposé au cours des dernières décennies à de nombreuses coupes successives qui en font un territoire dégradé. La régénération d'essences en bouleau blanc, peuplier faux-tremble ou épinette remplace ce qui était autrefois des forêts de pins blancs ou de bouleaux jaunes. Peu ou pas de reboisement s'effectue. Par contre, depuis 1996, les lots intramunicipaux ont fait l'objet d'une mise en valeur par les municipalités, générant ainsi des emplois et un volume additionnel d'environ 35 000 mètres cubes annuellement pour l'industrie.

Le volume total des tiges est réparti de façon à peu près égale entre les résineux et les feuillus. Sur les terres privées, cependant, les feuillus occupent les deux tiers du volume.

En forêt publique, la possibilité annuelle totale, toute utilisation, pour le territoire de la MRC de Témiscamingue est évaluée à 1 911 250 mètres cubes par an. C'est 74 % (1 036 101 m<sup>3</sup>) du volume attribué qui est transformé au Témiscamingue.

Les caractéristiques de la forêt témiscamienne et la structure industrielle locale font que, sur une possibilité annuelle de 1 911 250 mètres cubes, 510 600 mètres cubes ne sont pas attribués. Une bonne partie de ce volume non attribué est constituée de bouleau et de cèdre pour lesquels il existe peu de débouchés industriels. La recherche de nouveaux sous-produits et la mise sur pied de projets pour la transformation des essences non attribuées permettraient d'atteindre une utilisation optimale de la forêt.

En 2005, la forêt privée (85 295 hectares) était partagée entre 1 100 propriétaires. Pour la même année, le reboisement est évalué à 500 000 plants.

Sur le plan socioéconomique, la forêt joue un rôle prépondérant dans notre région. Un tiers de tous les emplois dans la MRCT sont reliés à la ressource forestière. La transformation du bois (secteur manufacturier) procure environ 77 % des emplois générés.

La *Loi sur les forêts*, adoptée en décembre 1986, mettait en place le nouveau régime forestier. Substantiellement, ce régime s'appuie sur le rendement soutenu et reconnaît l'usage polyvalent du milieu forestier.

Par cette loi, le gouvernement retient non seulement les déficiences des concessions forestières comme modes de gestion, mais aussi les modalités d'un aménagement forestier à rendement soutenu réalisé dans le respect des diverses composantes du milieu. Ce régime, qui propose une philosophie nouvelle en matière d'aménagement forestier, cherche à minimiser les conflits inhérents à l'utilisation polyvalente du territoire. En effet, tout en visant le maintien de la production forestière, la loi et la réglementation établissent les normes minimales permettant d'assurer le maintien de la qualité de l'eau, des habitats fauniques et de protéger les paysages.

Toutefois, la *Loi sur les forêts*, comme d'autres lois provinciales, ignore les particularités régionales; ce qui a pour conséquence :

- Que le rapprochement des usines de transformation de leur source d'approvisionnement ne s'est pas complètement produit;
- L'uniformisation des modalités auxquelles sont soumises les compagnies forestières sur CAAF et les municipalités sur lots intramunicipaux;
- De laisser sans statut, les projets de forêt habitée;
- De concentrer la majorité des pouvoirs dans les mains des hauts fonctionnaires à Québec au détriment des unités de gestion.

Ainsi, il y aurait lieu d'harmoniser les différentes utilisations de la forêt (fauniques, récréatives, industrielles) et d'accroître la recherche en région afin d'adapter l'exploitation et l'aménagement forestiers aux particularités locales.

### **7.3) Tourisme**

La nature avec ses nombreux lacs et rivières, sa forêt, sa faune, son relief, constitue l'attrait touristique majeur du Témiscamingue. En effet, des plans d'eau importants tels les lacs Témiscamingue, Kipawa, Grand lac Victoria, des Quinze et Simard et de vastes territoires fauniques telles la réserve faunique La Vérendrye et les zones d'exploitation contrôlée (Restigo, Maganasipi, Dumoine et Kipawa) présentent une grande part de la richesse témiscamienne.

Ainsi, le tourisme dans la MRCT est surtout concentré autour des activités de plein air, particulièrement la chasse et la pêche. Près de 60 pourvoyeurs sont en opération. Une forte proportion des équipements récréatifs est aussi axée sur des activités nautiques (rampes de mise à l'eau, quais publics, ports de plaisance, plages) ou d'autres activités sportives (pistes de ski de fond, pistes de motoneige, terrains de golf, centres d'équitation, terrains de camping). Le territoire du Témiscamingue est très propice au canotage; les rivières des Outaouais, Kipawa et Dumoine étant bien connues des adeptes du canot-camping. De plus, de nombreux chalets et camps de chasse se sont installés sur notre territoire.



Outre ces activités de plein air, la région quoique encore très mal connue, diffère par la qualité de ses paysages, par des manifestations d'envergure (Foire gourmande, Rodéo du camion de Notre-Dame-du-Nord), par des témoins de son histoire. Parmi les éléments culturels et naturels dignes d'intérêt, citons : le Parc national historique de Fort-Témiscamingue, la Maison du Frère-Moffet, le T.E. Draper, le Domaine Brown, le Musée de Guérin, le complexe forestier d'Opémican, le poste de traite d'Hunter's Point, la Gap, les maisons de la rue Notre-Dame (Ville-Marie), la gare du Canadien Pacifique (Témiscaming), la mine Wright, le pont Grassy Narrow, les ponts couverts, les églises, les sites archéologiques, le site Topping, le Domaine de la Baie Gillies, la Baie du Canal, l'île McKenzie, le ruisseau Gordon, les sentiers écologiques, les érablières, etc.

Les préoccupations d'avenir sont surtout axées vers la consolidation et la mise en valeur des acquis : harmonisation de l'exploitation forestière avec la conservation de la faune, projets de développement touristique à Angliers et à Laniel, projet de mise en valeur du site d'Opémican, projet de reconstruction du pont Grassy Narrow, projet de fouilles archéologiques, mise en œuvre du plan de développement touristique de l'Abitibi-Témiscamingue, développement des sentiers à l'intérieur et à l'extérieur de l'emprise ferroviaire, etc.

Enfin, concernant le soutien aux activités récréotouristiques, il importe de mentionner que la signalisation des produits touristiques, l'amélioration de la qualité des routes, de l'hébergement et de la restauration, la promotion, les forfaits incluant des formules originales et le développement d'un circuit touristique sont des facteurs qui feront du récréotourisme au Témiscamingue un élément complet.

#### **7.4) Services à la population**

L'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue gère deux (2) Centres de santé et de services sociaux sur le territoire soit : Ville-Marie et Témiscaming. Le Centre de Ville-Marie est plus important puisqu'il dessert la quasi-totalité du territoire et regroupe un centre hospitalier, un Centre local de services communautaires (CLSC) et un Centre de services d'hébergement et de soins de longue durée (pavillon Duhamel). Le Centre de santé de Témiscaming regroupe un centre hospitalier, un CHSLD et un CLSC. Des points de service en santé communautaire sont présents à Angliers, Belleterre, Laforce, Latulipe-et-Gaboury, Moffet, Nédélec, Notre-Dame-du-Nord et Rémigny (voir tableau 15).

**TABLEAU 15**

**Liste des équipements importants  
de santé et de services sociaux, 2009**

<b>Type d'établissement</b>	<b>Localisation</b>	<b>Municipalité</b>
Centre de santé et de services sociaux	22, rue Notre-Dame Nord	Ville-Marie
Centre local de services communautaires	22, rue Notre-Dame Nord	Ville-Marie
Centre d'hébergement et de soins de longue durée	37, rue Saint-Jean-Baptiste Sud	Ville-Marie
Centre de santé et de services sociaux	180, rue Anvik	Témiscaming
Centre d'hébergement et de soins de longue durée	180, rue Anvik	Témiscaming
Coop santé	19, rue Dollard	Ville-Marie
Point de services	14B, rue de la Baie Miller	Angliers
Point de services	209, 4 <sup>e</sup> Avenue	Belleterre
Point de services	Chemin des 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> Rang	Laforce
Point de services	3, rue du Carrefour Nord	Latulipe-et-Gaboury
Point de services	C. P. 38	Moffet
Point de services	66, rue Principale	Nédélec
Point de services	2, rue Principale Sud	Notre-Dame-du-Nord
Point de services	1290, rue de l'Église	Rémigny

Sur le plan de l'éducation, la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue possède 13 écoles primaires et quatre (4) écoles secondaires et est autorisée à dispenser en plus des programmes réguliers, huit (8) programmes de formation professionnelle (voir tableau 16).

Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue sont présents à leurs pavillons de Ville-Marie. Ils offrent différents programmes de formation adaptés aux besoins de leur clientèle et des besoins identifiés sur le territoire.

**TABLEAU 16****Liste des équipements importants  
liés à l'éducation, 2010**

<b>Nom de l'établissement</b>	<b>Localisation</b>
École primaire Notre-Dame	38, rue Principale, Béarn
École primaire Saint-André	225, 3 <sup>e</sup> Avenue, Belleterre
École primaire Notre-Dame-de-l'Assomption	2, rue Bordeleau, Fugèreville
École primaire Saint-Gabriel	914, rang 4 Nord, Guérin
École secondaire du Carrefour	5, rue du Carrefour Nord, Latulipe
École Marie-Immaculée (adultes)	3, rue du Carrefour Nord, Latulipe
École primaire Saint-Isidore	1, rue des Écoles, Laverlochère
École secondaire Marcel-Raymond	45, rue Notre-Dame Est, Lorrainville
École primaire Saint-Louis	68, rue Principale, Nédélec
École secondaire Rivière-des-Quinze	15, rue Desjardins, Notre-Dame-du-Nord
École primaire Saint-Joseph	12, rue Beauséjour, Notre-Dame-du-Nord
École primaire Sainte-Bernadette	1298, rue de l'Église, Rémigny
École primaire Marie-Assomption	23, rue Principale Nord, Saint-Bruno-de-Guigues
École primaire L'Assomption	70, rue Principale, Saint-Édouard-de-Fabre
École primaire Notre-Dame-de-Liesse	14, 1 <sup>re</sup> Avenue Ouest, Saint-Eugène-de-Guigues
Centre L'Envol (adultes et formation professionnelle)	451, chemin Kipawa, Témiscaming
École Gilbert-Théberge (primaire et secondaire)	40, rue Boucher, Témiscaming
École primaire Saint-Gabriel	4, rue Montfort, Ville-Marie
Édifice Bruyère (administration)	2, rue Maisonneuve, Ville-Marie
Édifice Frère-Moffet (adultes et formation professionnelle)	9, rue Notre-Dame-de-Lourdes, Ville-Marie
Centre de formation continue du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	9, rue Notre-Dame-de-Lourdes, Ville-Marie
Centre régional de Ville-Marie-Témiscaming (UQAT)	9, rue Notre-Dame-de-Lourdes, Ville-Marie

Les équipements culturels sont eux aussi répartis sur une grande partie du territoire plutôt que concentrés dans les municipalités les plus peuplées (voir tableau 17).

**TABLEAU 17****Liste des équipements culturels importants  
(salles de spectacles, musées, bibliothèques, etc.), 2009**

Équipement	Localisation
Centre d'archives de la Société d'histoire du Témiscamingue	8-SS, rue Saint-Gabriel Nord, Ville-Marie
Salle d'exposition Augustin-Chénier	42, rue Sainte-Anne, Ville-Marie
Théâtre du Rift (cinéma, spectacles)	32, rue Sainte-Anne, Ville-Marie
Maison du Frère-Moffet	7, rue Notre-Dame-de-Lourdes, Ville-Marie
Salle Dottori (cinéma, spectacles)	20, rue Humphrey, Témiscaming
Musée de la Gare	15, rue Humphrey, Témiscaming
Centre thématique fossilifère (musée)	5, rue Principale, Notre-Dame-du-Nord
Centre d'interprétation de la guêpe	5, rue Saint-Isidore Est, Laverlochère
Musée de Guérin	932, rue Principale, Guérin
Chantier de Gédéon et T. E. Draper	11, rue du T. E. Draper, Angliers
Lieu historique national du Canada du Fort-Témiscamingue/Obabjiwan	834, chemin du Vieux-Fort, Duhamel-Ouest
Domaine Breen	24, rue Principale Nord, Saint-Bruno-de-Guigues
Bibliothèque d'Angliers	14, rue de la Baie Miller, Angliers
Bibliothèque de Béarn	38, rue Principale Nord, Béarn
Bibliothèque de Belleterre	265, 1 <sup>re</sup> Avenue, Belleterre
Bibliothèque de Fugèreville	33A, rue Principale, Fugèreville
Bibliothèque de Guérin	516A, rue Saint-Gabriel
Bibliothèque de Laforce	703, chemin du Village, Laforce
Bibliothèque de Latulipe	5, rue du Carrefour Nord, Latulipe
Bibliothèque de Laverlochère	3, rue Principale Sud, Laverlochère
Bibliothèque de Lorrainville	2, rue Saint-Jean-Baptiste Est, Lorrainville
Bibliothèque de Moffet	14, rue Principale Est, Moffet
Bibliothèque de Nédélec	68, rue Principale, Nédélec
Bibliothèque de Notre-Dame-du-Nord	15, rue Desjardins, Notre-Dame-du-Nord
Bibliothèque de Rémigny	1304, chemin de l'Église, Rémigny
Bibliothèque de Saint-Bruno-de-Guigues	23B, rue Principale Nord, Saint-Bruno-de-Guigues
Bibliothèque de Saint-Édouard-de-Fabre	620, avenue de l'Église, Saint-Édouard-de-Fabre
Bibliothèque de Saint-Eugène-de-Guigues	4, 1 <sup>re</sup> Avenue Ouest, Saint-Eugène-de-Guigues
Bibliothèque de Témiscaming	40, rue Boucher, Témiscaming
Bibliothèque de Ville-Marie	50, rue Notre-Dame-de-Lourdes, Ville-Marie

Une faible population, dispersée à travers 20 municipalités réparties sur un vaste territoire, constitue un handicap majeur pour le maintien et le développement d'un réseau de services à la population, tant au niveau gouvernemental (santé, éducation) qu'au niveau municipal (culture et loisir).

Actuellement, cet handicap est contourné, autant que faire se peut, par le biais de politiques tels la sectorialisation des services de santé, le partage de la clientèle scolaire entre les municipalités pour assurer le maintien des écoles, des ententes intermunicipales sur les équipements de loisirs et le développement d'équipements polyvalents tels les centres communautaires ou les bibliothèques municipales à multiples fonctions.

Dans l'avenir, les perspectives démographiques semblent indiquer qu'il faudra continuer et même accentuer dans cette voie si la MRCT veut assurer à chaque municipalité un niveau minimal de services à leur population, peu importe leur catégorie d'âge.

Le secteur tertiaire / services comprend en comparaison avec les secteurs primaire et secondaire / manufacturiers, plus de la moitié des emplois au Témiscamingue. La nature de ces emplois joue un rôle très important sur la qualité de vie de la population. En effet, ils portent sur le transport, les communications, le commerce, les finances, l'éducation, la santé, l'hébergement et la restauration.

Les emplois liés aux services prennent une part importante dans l'économie, aussi bien du Témiscamingue qu'au Québec. Cependant, la part relative qu'occupent les emplois liés aux services demeure plus faible dans la MRCT que dans l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec. La faible population de la MRCT peut expliquer en partie les difficultés de générer un niveau de service plus élevé.

Outre une part relativement plus faible du secteur tertiaire / services dans notre MRC, l'accroissement des emplois liés à ce secteur d'activités est évident au Témiscamingue. En effet, on assiste depuis quelques années à une consolidation d'organismes à caractères gouvernementaux (dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'administration publique), à l'apparition de nouveaux services professionnels (en finance, assurance, placement immobilier et gestion) et à la création d'une variété de structures à caractère régional comme la MRCT et la SDT.

Si l'on se fie aux tendances exprimées pour le Québec, le secteur tertiaire / services continuera de prendre de l'importance au Témiscamingue en termes d'emplois. Cependant, il importe de signaler où porteront certains des impacts et quelles orientations de développement pourraient prendre les services.

### **TABLEAU 18**

#### **Liste des commerces et industries, 2009 (d'après le schéma de sécurité incendie : risques élevés)**

##### **Angliers :**

Dépanneur Marie-Soleil	Marché Léane
Équipements forestiers Cardinal inc.	Marina Paul Coulombe
GAM forêt inc.	Restaurant – Motel Hôtel des Quinze

##### **Béarn :**

Garage de soudure Janil Gaudet	Jacques Blais (recyclage)
Garage Denis Abel	Les transports Chaumont (garage de réparation de véhicules lourds)
Garage Éric Barrette	Scie et Marine Ferron Itée
Garage Gaétan Lefebvre	Scierie Béarn
Garage Lucien Lessard	Transport Camil Rocheleau
Garage Madeleine Trudel	Transport Claude Chaumont
Garage Richard Poitras	Transport L. Lepage inc.
Garage Yvan Renaud	Transport Léo Labelle inc.
Hector Bellehumeur (station d'essence – dépanneur)	Transport R.C. Gingras

##### **Belleterre :**

Caisse populaire	Pouvoirie Place du lac
Commonwealth Plywood	Restaurant Paquin
Magasin Hein enr.	Station-service
Pouvoirie le Vacancier	

**Duhamel-Ouest :**

Boucherie Le Gourmet	Restaurant La Bannik
Club de golf	Resto À Bonne Franquette (dépanneur + station d'essence)
Duro vitres d'auto	Transport Jolatem
Entreprise W. Sirard	Transport L.R.L.
Hydraulique J. Beaudoin	

**Fugèreville :**

Caisse populaire	Garage Falardeau
Dépanneur Shell	Salle de Quilles
Domaine de la Baie Gillies	Transport Kim Gauthier

**Guérin :**

Caisse populaire	Location Pit Beaupré
Casse-croûte Chez Tonine	Musée de Guérin

**Kipawa :**

Air Kipawa	Magasin général Bucher PR
Commonwealth Plywood	Magasin Labranche et frères inc.
Dépanneur Cunningham	Restaurant - Motel Miwapanee inc.
Dépanneur Kip-Waki inc.	Transport L.R.L. (garage pour camion routier)
Investissement Ghislain DR (garage de réparation et d'entretien de véhicules lourds)	

**Laforce :**

Algonquin Power (centrale)	Marché Devlin (station-service)
----------------------------	---------------------------------

**TNO Laniel :**

Chalet Diane (au village)	Service de bois d'œuvre (petite scierie)
Érablière Léonel Lapierre	Station-service et dépanneur Camping Laniel
J.J. Camp (Baie Dorval)	

**Latulipe-et-Gaboury :**

Bar Rendez-vous (fermé)	Quincaillerie de l'Est + station-service
Caisse populaire	Restaurant Ô Chemin Faisant
Camping et pourvoirie Gillies	Super Marché Ca-Ro
Garage Landry	Transport Beaulé

**Laverlochère :**

Béton Beaulé	Meunerie coopérative
Brasserie Au bon accueil	Parmalat
Caisse populaire	Radiateur Goulet
Épicerie Bergeron	Resto-Gîte
Garage Serge Julien	Transport Beaulé
Grains Weseas	Transport Proulx et Roy
L'Inter Marché Neveu	Transport Richard Lambert

**Lorrainville :**

A. Lamothe div Sintra	Fromagerie au village
Abattoir Viandes Lorraine	Garage et station-service Axco
Alignement Plante	Garage Jean-Guy Neveu (équipement de ferme)
Assurances Bastien et associés	Garage Poudrier
Au coin des petits	Guy Gaudet électrique
Bijouterie Falardeau	L'Amoureux du vin
BMR	Matériaux Jolette
Boucherie Bergeron	Maxi Meubles
Caisse populaire	Mercerie Quatre-Saisons et Création Vogue
Casse-croûte Bournival	NAPA Pièces d'auto
Centre de la petite enfance	Restaurant-Bar 2000
Concessionnaire automobile Clément Chrysler Dodge	Station-service Ultramar
Dépanneur Tabagie	Transport D. Barrette et fils
Épicerie Métro Boutin	

**Moffet :**

Caisse populaire	Magasin France Paquette (épicerie)
Domaine Driftwood	Pourvoirie du Domaine des Quinze
Épicerie Allen	Pourvoirie du Nord-Est
Garage de réparation automobile Michel Paquette	Rainbow Bay Camp
Grassy Narrows Camp	Roy touristes accomodations

**Nédélec :**

Bio-Plex	Resto-Dep
Caisse populaire	Salle de Quilles de Roulier
La Framboisière	Trudel Équipement

**Notre-Dame-du-Nord :**

Ambulance Abitémis	Marché Richelieu
Arbronord inc.	Matériaux Yvon Champoux (Maisons)
Auberge Chez Cassandra	Matériaux Yvon Robert
Auto R. Leblanc	Meubles Leblanc
Bar du Nord	Oronor (à venir)
Bar Manoir Royal	Pizza Mario
Bar-salon Motel Coutu	Produits industriels Fraser
Caisse populaire	Rendez-vous des Quinze
Centre Laitier Notre-Dame-du-Nord	Restaurant Maxime
Centre thématique fossilifère - kiosque touristique	Roy T.V. Service
Dépanneur La Pierretterie	Soudure mobile du Nord
Dépanneur Rachel	Soudure mobile Speedy
Entreprises L.M.G.	Station-service Esso
Équipements Norko	Steve's Gaz Bar
Équipements Roland Champoux	Synagri
Fleuriste et Animalerie Arc-en-ciel	Témisko
Fritobec et Crémobec	Transport Kamsi

**Rémigny :**

Brasserie Chez Réjean	François Daoust (atelier de machiniste et de soudure)
Caisse populaire	L'Entrelacs
Colonie de vacances de la Maison Rouyn-Noranda	Magasin Roch Barrette
Coopérative forestière	Resto Dulong
Domaine de l'Érablière	Scierie des Quinze

**Saint-Bruno-de-Guigues :**

7/7 Épicerie du coin	Garage Marc Côté
Automobile Paquin	Les Machineries M. Larose
Bar Marie-Lou	Les Pros du plancher
Caisse populaire	Matériaux Robert
Clinique vétérinaire	Miel Abitémis
Eden Rouge	Témisca
Garage Lemire	Transport G.G.R. Itée

**Saint-Édouard-de-Fabre :**

Armoires Nova Style	Resto-Bar Chez 100teux enr.
Bois Fara Lumber	Salle de Quilles
Caisse populaire	Serge Rénovation
Épicerie Micheline	Syltem
Garage Fabre enr.	Transport B Desrochers
Gilbert Larochelle inc.	Transport Gilles Paquette
Magasin général G.L. inc.	Transport R Goulet

**Saint-Eugène-de-Guigues :**

Caisse populaire	Garage de réparation de véhicules lourds Normand Vachon
Camping Le P'tit Paradis	Garage Michel Barrette
Entrepôt de pièces usagées pour automobiles	Transport J. Lepage
Entreprises Claude Bolduc – vieille école	

**Témiscaming :**

Ambulances Témiscaming inc.	Garage Legresley et fils
Atelier de débosselage Raymond Drouin	Garage W. Lacasse inc.
Auberge Canadienne	Home Hardware
Auberge Témiscaming inc.	Hong Kong restaurant
Automobile Paquin	Journal Le Contact
Banque Nationale du Canada	Le Centre
Béton Marik inc.	Le Musée de la Gare
Boutique Connie's home décor and gifts	Les entreprises forestières V. Labranche
Brasserie Tem-Rose	Matériaux Jollette inc.
Buanderie	Matériaux Tem
Caisse populaire	Meubles St-Martin
Club de golf	Pharmacie Sylvie Bougie et associés
Club Top Spot inc.	Pizza Soprano
Complexe Tembec	Provigo
CPE Cannelle et Pruneau	Restaurant Restoroute Lorraine et Dick
Dandy's confectionery Store	Ross électrique et hardware
Dépanneur Dandy	Salon funéraire Perron
Dépanneur Stop 102	SAQ
Équipement Roland Champoux	Station-service Centre-ville
Fleuriste	Station-service P. Gingras
Garage Lacasse et Frères (station-service et restaurant)	Stedman
Garage Laurier Girard	Subway

**Ville-Marie :**

ACAD 2000	L'Intro-musique
Actia	L'Orphée
Ambulance Abitémis	La Gaufrière
Armoires Distinction Plus	Les Ateliers Kami
Assurances Côté, Guimond, Lafond & associés inc.	Les Meubles Latraverse
Auberge Centre-ville	Les Pièces d'auto Brousseau
Banque Nationale	LVL Global
Béton Marik inc.	Magasin Hart
Body Shop Pascal Cholette	Maillots et Dentelles Chez Fleurette
Boulangerie Linda	Marché Richelieu
Brassette 101	Meunerie Coopérative
Cabinet comptable Champagne, Bellehumeur, Guimond, associés	Motel Caroline
Caisse populaire	Motel Le Manoir
Casse-croûte La Gauloise	Motel Louise
Caveau des Jeans	Papeterie Allain
Centre A.T.C. Honda	Pharmacie Aline Viens et Nathalie Adam
Chocolats Martine	Pharmacie Yvon L'Écuyer
Clinique dentaire Beauvais	Pneus Vision 2000
Clinique médicale	Poulet Frit Chester
Comptables Dallaire & Lapointe, associés	Produits pétroliers Harricana
CPE Garderie chez Caliméro	Produits Shell Canada (A et L Pinard)
Dépanneur Cagibi	Promutuel
Dépanneur Ultramar / Station-service	Provigo
Entrepôt Labatt	Radio-Témiscamingue (CKVM)
Fleurs et Jardins 2000	Rembourrage Qualiprix
Galeries Ville-Marie (notaire Jollette, Iris, Subway, Textile Odette, Logitem Servidec, Bergeron électronique La Source, Bijouterie Rachel, TSC)	Résidences funéraires de l'Abitibi-Témiscamingue
Garage Esso / Les Petits Roberge	Restaurant Chez Eugène
Garage Luc Leblanc	Rôtisserie l'Arc-en-ciel
Garage Pétro-Canada / Service Autojolam	Salle de spectacles et cinéma Ville-Marie
Garage Shell / Centre de l'Auto V.M. Itée	Salon funéraire Perron
Home Hardware	Service automobile Yvan Coulombe
Hydro-Plus	Services financiers Desjardins
Imagin'Art	Société des alcools du Québec (SAQ)
J. Drolet et fils	Temlac
Journal Le Reflet	Véhicules Bellehumeur
Kiosque touristique	Vidéo Multi Vision

**Municipalité Régionale de Comté de Témiscamingue**

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209

Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

Téléphone : 819 629-2829

Télécopieur : 819 629-3472

Courriel : [mrc@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:mrc@mrctemiscamingue.qc.ca)

Site Internet : [www.mrctemiscamingue.qc.ca](http://www.mrctemiscamingue.qc.ca)



(MRCT, 18 mai 2012 / dd/fa)